



Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du VENDREDI 28 JANVIER 2022

République Française

L'an deux mille vingt et un, le vingt-huit (28) janvier, les membres du Conseil Municipal de la Commune de VIVEROLS, se sont réunis à 20H30 à la salle des associations 63840 VIVEROLS ; sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Marc JOUBERT, Maire, le 21 janvier 2022, conformément à l'article L.2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La réunion s'est tenue sous la présidence de Monsieur Marc JOUBERT, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

BICHELONNE Pascale, CHAUVE Robert, COUBLE Colette, DIBON Marc, JOUBERT Marc, MONNIER Gaétan, PICARD Eric, PORTENEUVE Fabien, RICHARD Claire.

ÉTAIT ABSENT MAIS REPRÉSENTÉ :

HAUTEVILLE Cyril ayant donné procuration à JOUBERT Marc

ÉTAIT ABSENTE :

BOSVERT Armelle

Secrétaire de Mairie :

PELIN Florence

Secrétaires de séance :

RICHARD Claire et DIBON Marc

Monsieur Marc JOUBERT, Maire, ouvre la séance.

Informations diverses :

1/ REMERCIEMENTS ET VOEUX

Monsieur le Maire fait passer au conseil les différentes cartes de vœux reçues en Mairie à l'occasion de la nouvelle année

Monsieur le Maire donne lecture à l'assemblée d'une carte de remerciement reçue suite à la distribution du colis des aînés

2/ SALLE DES FÊTES

Une demande a été reçue en Mairie pour l'organisation d'une exposition photo sur l'Ance.

Recherche d'une salle pouvant accueillir cette exposition (salle des fêtes) et de subventions car cette exposition est gratuite.

Le conseil répond favorablement à la mise à disposition de la salle des fêtes

3/ OUVRAGES D'ARTS

Mr le Maire rappelle que la commune était inscrite dans un projet de contrôle de ses ouvrages d'art (Ponts, passerelles et murs de soutient). Le CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) est venu sur VIVEROLS afin de recenser l'ensemble de ces ouvrages.

La première visite a eu lieu les 04 et 05/01/2022 : l'objectif était de valider la liste des ouvrages présents sur la commune et de faire un pré diagnostic de ceux-ci. Un rapport nous sera remis, les ouvrages présentant des anomalies sérieuses seront revisités pour en faire un diagnostic complet et préciser les travaux à entreprendre.

Monsieur le Maire rappelle qu'en 2019 une pré expertise a déjà eu lieu et effectuée par l'ADIT

4/ NATURA 2000

Une réunion s'est tenue dans le cadre de Natura 2000 sur le thème de la rivière Ance et plus précisément sur les moules perlières.

Un état des lieux a été fait afin de dénombrer la population de moules et vérifier l'empoisonnement de la rivière Réunion dans son ensemble intéressante – il a été confirmé les nuisances de l'écrevisse américaine présente dans nos rivières.

5/ BOISEMENT

Une seconde réunion sur la réglementation des boisements s'est tenue en Mairie.

Objectif : terminer le classement des parcelles à reconquérir – la Mairie reste en attente des plans pour validation

6/ MAISON DE RETRAITE

Le Conseil d'Administration s'est réuni à la salle des associations. Des décisions modificatives portant sur le budget.

Le point important reste le rapport émis après le passage de la commission de sécurité. Monsieur le Maire a pris un arrêté permettant la poursuite de l'exploitation. Une visite pour la mise en place de portes coupe-feu s'est déroulée en fin d'année. Affaire à suivre.

7/ COMICE AGRICOLE

Une nouvelle réunion a eu lieu à VIVEROLS afin de continuer la mise en place de l'organisation du prochain comice. Relancer l'ensemble des associations pour leur participation.

8/ RESEAUX

Une réunion a eu lieu dans le cadre de l'enfouissement des réseaux : eau, assainissement et réseaux secs (EDF et Orange)

Une mise au point était nécessaire pour les divers intervenants, planification et suivi. Clarification, qui fait quoi et quand.

Nous sommes en attente du prix de la société BTP pour la sur largeur des tranchées nécessaire à l'enfouissement des réseaux secs.

Dans le cadre des travaux sur les réseaux assainissement, le Conseil Départemental limite ses subventions à hauteur de 200 000 € de travaux par an. Une nouvelle demande de subvention a donc été déposée pour un complément sur l'année 2022. Nous pouvons espérer un financement supplémentaire de 9 000 €.

9/ AMBERT LIVRADOIS FOREZ

Le Conseil Communautaire s'est réuni avec pour principal objet l'abattoir d'Ambert.

Présentation en sa présence du nouveau « directeur » de l'établissement.

Le budget prévisionnel sera à l'équilibre grâce aux subventions de la commune d'Ambert et d'Ambert Livradois Forez

Sur le fonctionnement, des essais ont eu lieu pour la reprise de la ligne porcs : bilan non concluant. Difficulté de circulation des animaux, panne du brûleur gaz.... Cette ligne reste à l'arrêt provisoirement.

Une remise aux normes des lignes veaux et bovins est faite. On peut constater une augmentation de volume des gros bovins.

Les responsables sont à la recherche de nouveaux « clients » afin d'augmenter les volumes traités. Réflexion en cours pour offrir de nouveaux débouchés, livraison de produits finis par exemple.

Objectif : Retrouver un équilibre financier à court terme.

10/ PROFESSIONNELS DE SANTE

Une psychologue vient s'installer à Viverols dans le local partagé avec l'ostéopathe dans l'Espace France Service Son installation est prévue au 1^{er} mars 2022, nous lui souhaitons la bienvenue

Le Docteur Remy DE TAXI DU POET s'installe définitivement à Viverols

Le bail a été signé le 1^{er} février 2022 avec Ambert Livradois Forez

Nous lui souhaitons une longue carrière parmi nous

Un contact est en cours avec une kinésithérapeute pour une éventuelle installation sur la commune. Affaire à suivre

4 - Tarif du branchement électrique des commerçants ambulants sur la place

Monsieur le Maire fait part à l'Assemblée de la demande de certains commerçants ambulants désirant s'installer sur la place du village et se raccorder au réseau électrique.

Il est donc nécessaire de fixer un tarif annuel.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de demander une participation forfaitaire annuelle :

- de 100 euros à chaque commerçant autorisé à s'installer chaque semaine sur la place du village et à se raccorder au réseau électrique
- de 50 euros à chaque commerçant autorisé à s'installer uniquement les jours de marché sur la place du village et à se raccorder au réseau électrique

Vote : Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

5 - Parcours sportif – Demande de subvention

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le projet de création d'un parcours sportif ouvert au public sur le terrain communal « Le Breuil ».

Le montant prévisionnel de ce projet s'élève à la somme de 15 624 euros H.T.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- approuve le projet de création d'un parcours sportif ouvert au public sur le terrain communal « Le Breuil »
- sollicite une subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport d'un montant de 8 828 euros
- approuve le plan de financement ci-dessous :

. Montant H.T. du projet	15 624 euros
. Agence Nationale du Sport	8 828 euros
. Conseil Départemental – FIC	3 672 euros
. FONDS LIBRES	3 124 euros

Monsieur Le Maire est autorisé à signer toutes les pièces devant intervenir pour la réalisation de ce projet.

Vote : Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

Questions diverses

Mail reçu d'une habitante de la commune de ST PAL : elle vend ses ouvrages sur la guerre
Une proposition d'achat va être faite à la bibliothèque – également peut être envisager un dépôt-vente chez Yvette

Réflexion à avoir sur le prix des repas à la cantine

Recensement : en cours jusqu'au 20 février.
39% de réponses à ce jour

Ramassage des déchets : un recensement de la population (permanent et estivant) est en cours afin d'optimiser le nombre de containers nécessaires à chaque point de collecte.

Location de la salle des fêtes le 20 mars prochain : Éric et Pascale se charge de l'état des lieux à l'entrée et à la sortie

Une décision est à prendre dans le cadre du programme de voiries en 2022 : doit-on enfouir les réseaux secs sur l'ensemble des villages lors de la réfection de la voirie – cela engendrera un coût supplémentaire

Prochain conseil municipal le vendredi 25 février 2022
Séance levée à 22 h 15

